



Cher(e)s Adhérent(e)s,

L'ALSH D&JP Lasalle qui gère le Centre de Loisirs rencontre de grandes difficultés de gestion depuis plusieurs années et ces difficultés vont en grandissant. A ce rythme, l'association va s'arrêter.

Les problèmes rencontrés sont :

- La comptabilité assez lourde du fait du nombre de jours d'ouverture.
- Les ressources humaines avec les payes, les attestations Polemploi, l'Urssaf...
- Le budget trop faible pour avoir une équipe d'animation stable.
- ...

Pour rappel, l'association est gérée par des bénévoles non rémunérés qui ont tous un emploi.

L'association rencontre ces problèmes principalement parce que la structure de l'association a été définie pour gérer le centre de loisirs l'été uniquement, soit près de la moitié du nombre de journées facturées mais seulement 1/3 du nombre de jours d'accueil...

Cette structure n'est donc pas adaptée pour gérer en plus l'accueil des mercredis et petites vacances car :

- C'est un projet trop lourd
- Les membres du bureau ne sont pas assez nombreux
- Les membres de l'association ont tous un emploi à côté
- Les membres du bureau ne connaissent pas le milieu associatif et son fonctionnement. Ils n'ont pas eu de formation et peu ont de l'expérience.
- L'association ne bénéficie pas d'aide extérieure pour avoir des conseils.

Il faut savoir que sur 250 accueils de loisirs en Indre & Loire, seuls 41 sont encore gérés par des associations. Sur ces 41 associations, 14 au moins se font aider par une autre association.

Quelques membres du bureau actuel estiment avoir déjà donné suffisamment de leur temps. C'est pourquoi nous avons besoin de nouveaux membres.

Mais **DES SOLUTIONS EXISTENT**. Nous pouvons soit :

- 1- Arrêter l'association
- 2- Alléger le projet
- 3- Se faire aider par un organisme extérieur
- 4- Rester dans la configuration actuelle

### Association Centre de Loisirs D&JP Lasalle

Mairie – 7, Place Jacques de Beaune – 37360 Semblançay

☎ Association : 07 81 19 63 37 ☎ Centre : 06 58 73 97 34

Mail : [centreloisirs@laposte.net](mailto:centreloisirs@laposte.net) – Site : <http://ca.semblancay.free.fr/> - N° d'agrément : 0370168CL000110

**Solution 1 :** L'association s'arrête, ce qui serait dommage car elle existe depuis plus de 30 ans. Quoiqu'il en soit l'accueil de loisirs sera fermé et chacun d'entre nous devra trouver une solution pour nos enfants. La Mairie a clairement indiqué ne pas être en mesure de reprendre la gestion du Centre de Loisirs.

**Solution 2 :** Nous allégeons la tâche de l'association en revenant à ses origines. C'est-à-dire que l'association ne gèrera plus que les vacances d'été. Les mercredis et les petites vacances seront donc arrêtés.

=> *Dans ce cas, nous avons tout de même besoin de nouveaux membres pour le bureau.*

**Solution 3 :** Nous nous faisons aider par un organisme extérieur. Nous avons rencontré récemment le Directeur de Familles Rurales. Cette association a pour but d'aider les associations de la façon suivante :

- Accompagnement dans la vie associative (aide et conseils sur le fonctionnement)
- Formation auprès des salariés et des membres du bureau qui le souhaitent
- Assurer la fonction employeur (contrats de travail, fiches de paye, déclaration Urssaf...) – En option payante (sauf contrats de travail). Coût : 15€ par fiche de paye, soit environ 1500€ pour notre ALSH
- Assurer la comptabilité (partielle ou totale) – En option payante. Coût : 800€ pour la saisie et/ou 700€ pour la clôture
- Assurer la gestion des inscriptions – En option payante. Coût : 500€/an + 500€ la première année pour la mise en place du logiciel.

Si nous adoptons cette solution, l'adhésion sera augmentée à 24€ (au lieu de 6,5€ actuellement) et sera reversée à Familles Rurales. Il y aura également un droit d'entrée annuelle de 1700€ qui permettra d'avoir accès à l'assistance de Familles Rurales.

Si on cumule les prestations et le manque à gagner sur les adhésions, cela fera un surcoût variant entre 2500€ et 7000€ à prendre en charge par l'association. Un surcoût important mais qui devrait être compensé par l'aide que Familles Rurales nous apportera pour nous aider à trouver des subventions.

La plupart des prestations étant en option, nous avons la possibilité de n'en choisir qu'une partie afin d'alléger les coûts. Dans ce cas, chaque tâche qui ne sera pas assurée par Familles Rurales devra l'être par le bureau.

=> *Dans ce cas, nous avons tout de même besoin de nouveaux membres pour le bureau.*

**Solution 4 :** Nous restons dans la configuration actuelle avec l'espoir que la participation des adhérents permettra d'alléger la charge de chacun.

=> *Dans ce cas, plus encore que dans les autres, nous avons besoin de nouveaux membres pour le bureau.*

**Le but des membres actuels du bureau est de trouver une solution pour que l'accueil de loisirs continue à être géré par une association dont les membres seront suffisamment libérés des tâches administratives pour pouvoir se consacrer à la rédaction et au suivi d'un projet adapté.**

Merci d'avance pour votre participation à l'AGE du 11 décembre 2013.

Les membres du bureau

ALSH D&JP Lasalle

**Association Centre de Loisirs D&JP Lasalle**

Mairie – 7, Place Jacques de Beaune – 37360 Semblançay

☎ Association : 07 81 19 63 37 ☎ Centre : 06 58 73 97 34

Mail : [centreloisirs@laposte.net](mailto:centreloisirs@laposte.net) – Site : <http://ca.semblancay.free.fr/> - N° d'agrément : 0370168CL000110